

Un outil de diagnostic destiné aux institutions
de défense nationale

Questionnaire d'auto-évaluation de l'intégrité

Fonds d'affectation pour le développement de l'intégrité



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

Un outil de diagnostic destiné aux institutions
de défense nationale

Questionnaire d'auto-évaluation de l'intégrité

Fonds d'affectation pour le développement de l'intégrité



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

A propos du DCAF

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) promeut la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Le Centre mène des recherches sur les bonnes pratiques et encourage la mise en place de normes appropriées au niveau national et international. Il émet en outre des recommandations de politique générale, fournit un soutien consultatif aux acteurs sur le terrain ainsi que des programmes d'assistance pratique. Les partenaires du DCAF sont les gouvernements, les parlements, la société civile, les organisations internationales ainsi que les forces de sécurité tels que la police, les autorités judiciaires, les services de renseignement, les services de sécurité des frontières et l'armée.

De plus amples informations sur le DCAF sont disponibles sur le site www.dcaf.ch

Remerciements

Le DCAF exprime sa gratitude envers le Fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité pour lui avoir accordé le droit de traduction en arabe et de reproduire le texte dans cette publication.

Traduction française

OTAN

Assistance graphique

- Wael Dwaik, Ramallah
- Nayla Yazbec, Beyrouth

Éditeur

Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève, 2012

Image de couverture © REUTERS/Jason Reed, 2009

ISBN : 978-92-9222-212-3

Le fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité

Le fonds d'affectation spéciale est destiné à développer l'intégrité et à promouvoir les meilleures pratiques dans les institutions de la défense. Il a été établi en juillet 2008 par le secrétaire général délégué de l'OTAN et les représentants des trois pays pilotes – la Pologne, la Suisse et le Royaume-Uni.

Le fonds d'affectation spéciale a pour fonction d'apporter un soutien pratique à l'établissement d'institutions de la défense. Ce fonds permet d'organiser des stages sur le thème du développement de l'intégrité pour le personnel civil et militaire et favorise la création d'outils d'évaluation de l'intégrité.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du questionnaire	6
Questionnaire	9
1. Contrôle démocratique et engagement	9
2. Législation et politique nationales anti-corruption	9
3. Politique anti-corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité	10
4. Personnel – comportement, politique, formation, discipline	11
5. Établissement des plans et des budgets	12
6. Opérations	13
7. Passation des marchés	14
8. Relations avec les entreprises de défense et d'autres fournisseurs	15

Présentation du questionnaire

Cet outil d'auto-évaluation relative à l'intégrité a été élaboré dans le cadre du Plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (PAP DIB). Il vise à apporter un soutien pratique aux nations, par le biais d'assistance aux efforts de réforme de la défense les aidant à accomplir leurs obligations internationales.

Cet outil d'auto-évaluation a été élaboré par un petit groupe ad hoc dirigé par la Pologne, avec la participation de la Géorgie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Ukraine, la Norvège, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et le Royaume-Uni, ainsi que Transparency International (Royaume-Uni), le personnel international de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (OTAN) et le Collège de défense de l'OTAN. Le projet de texte a également été examiné par le Bureau de consultation, commandement et contrôle de l'OTAN (NC3B), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (UNODC), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Institut de gestion de ressources de défenses à Monterey (États-Unis).

A qui est destiné ce questionnaire ?

Cet outil cible les établissements de défense nationale. Toutefois, cet outil peut également être une contribution aux processus d'auto-évaluation d'autres ministères et institutions, en particulier dans le secteur de la sécurité. De plus, les personnes chargées de la gestion de ces institutions, ainsi que les législateurs, les fonctionnaires publics, la société civile et les médias peuvent se servir de cet outil pour mieux comprendre les principes de bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité, qu'il s'agisse de la législation, de la planification ou de la recherche.

Pourquoi évaluer les établissements de défense nationale ?

Le renforcement de l'intégrité et la réduction du risque de corruption constituent des étapes importantes lors de la construction de structures de défense et de sécurité solides. La corruption affaiblit les capacités de défense et de sécurité. Elle entraîne une mauvaise gestion des dépenses, une allocation inadaptée des ressources et l'achat

de matériel inadéquat ou de qualité médiocre. Ceci peut mettre en danger la vie du personnel et réduire l'efficacité opérationnelle. De plus, il est impossible de faire confiance à un personnel corrompu, car il se peut que celui-ci accepte des pots-de-vin de la part d'organisations de crime organisé, de terroristes ou d'ennemis de l'État.

La corruption au sein du secteur de la défense affecte la confiance du public et son acceptation du pouvoir militaire de manière générale et risque d'entraîner une érosion du soutien public de missions de maintien de la paix. Ce genre de corruption porte également atteinte à l'économie au sens large et peut se répandre vers d'autres secteurs du gouvernement. La corruption entrave le développement et la croissance nationale.

Une évaluation de l'intégrité du secteur de la défense est essentielle pour renforcer l'institution de défense. Le présent questionnaire est un outil de diagnostic visant à aider les institutions pendant leur processus d'auto-évaluation.

Des processus anti-corruption convenables sont exigés par tous les pays signataires de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC). Les établissements de défense peuvent utiliser ce document pour s'assurer que les Ministères de la défense et les forces armées se conforment à la Convention.

Comment utiliser cet outil ?

Le processus

Les personnes effectuant l'évaluation peuvent suivre le processus suivant :

- 1. Se mettre d'accord sur la mission de l'évaluation.** Il est important que cette auto-évaluation soit soutenue par le ministère et les forces armées.
- 2. Créer un groupe de travail composé de fonctionnaires du ministère,** chargé du déroulement de l'auto-évaluation. Il n'est pas nécessaire que ce groupe travaille à plein temps, mais il faut trouver un accord concernant la durée du processus et les ressources, y compris la main-d'œuvre, le budget et l'équipement.

- 3. Examen de haut niveau.** Le rapport du groupe de travail doit être présenté à et examiné par des fonctionnaires de haut niveau. Leurs conclusions doivent ensuite être présentées devant le Conseil de direction du ministère, le Comité principal des forces armées et le ministre.
- 4. Suivi.** Etablir un plan de suivi du rapport et effectuer les modifications requises.

Emploi d'experts externes et de coordonnateurs

L'auto-évaluation peut être améliorée si l'État fait appel à un expert externe indépendant pour faciliter l'examen. Ceci apporte une objectivité et des débats approfondis des sujets pertinents.

Effectuer un suivi – Entreprendre un processus d'amélioration

Il est recommandé aux États de faire usage des meilleures pratiques et des outils existants lors de l'élaboration de leur plan de suivi. Les États sont également encouragés à faire appel à l'expertise des organisations de la société civile de leurs propres pays. Une telle approche augmentera la confiance du public et améliorera les résultats du processus.

Définitions

Il existe dans la littérature des définitions divergentes des termes « intégrité » et « corruption ». Dans le présent outil, nous définissons les deux termes de la manière suivante :

Intégrité

Le mot « intégrité » a une signification technique et morale :

- Au sens technique, si l'on dit que « la coque de ce navire est intègre », cela signifie que le système entier fonctionne correctement : il n'y a pas de fuite dans la couche externe du navire, et tous les systèmes soutenant et faisant partie de cette coque fonctionnent correctement.
- Au sens moral, le terme signifie que le travail est effectué de manière honnête et qu'il n'y a pas de corruption.

Dans ce manuel, quand nous parlons « d'intégrité », nous voulons dire que:

- Les personnes sont intègres si elles travaillent de manière compétente, honnête et complète.
- Un processus est intègre s'il fonctionne comme prévu et s'accorde avec son environnement de manière harmonieuse.
- Une organisation est intègre si elle est responsable, assure son mandat avec compétence et si ses ressources ne sont pas détournées vers d'autres fins.

Corruption

La corruption est définie comme le fait d'« utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel¹ ». Alors qu'il existe de nombreuses autres définitions, l'expérience démontre que la majorité des gens savent de quoi il s'agit.

L'encadré suivant expose différentes définitions de la corruption.

Il convient de noter qu'il existe plusieurs types de corruption. Toute mesure adoptée pour surmonter les risques de corruption ne sera efficace que si l'on sait exactement de quel type de corruption il s'agit.

Définitions actuelles de la corruption

- « Gouverner est une mission de confiance, il est absolument interdit de l'exercer avec abus et arbitraire, afin de garantir les droits fondamentaux de la personne humaine » (Conférence islamique des ministres, Le Caire, 1990)
- La Convention des Nations Unies contre la corruption ne donne aucune définition, mais elle offre une définition très complète du rôle des fonctionnaires publics (Convention des Nations Unies contre la corruption, http://www.unodc.org/pdf/crime/convention_corruption/signing/Convention-e.pdf)

¹ Banque Mondiale, *Helping Countries Control Corruption: The Role of the World Bank*, Banque Mondiale, Washington, DC, 1997.

Questionnaire d'autoévaluation de l'intégrité

- « L'abus de pouvoir pour un bénéfice personnel » (Transparency International, http://www.transparency.org/news_room/faq/corruption_faq)
- « La corruption implique que des personnes en position de pouvoir dans les secteurs publics et privés se servent de leurs position pour se livrer à des activités impropres et illicites visant à s'enrichir ou à enrichir leurs proches, ou à inciter d'autres personnes à le faire. » (Gouvernement du Pakistan, 2002, http://www.transparency.org/news_room/faq/corruption_faq)
- « La privatisation de la politique publique » (Institut de la Banque Mondiale, http://siteresources.worldbank.org/INTWBIGOVANTCOR/Resources/Legal_Corruption.pdf)

Questionnaire

1. Contrôle démocratique et engagement

1. Décrivez le rôle du Parlement dans la supervision des institutions de défense, y compris la fonction du Comité de défense, la supervision et l'examen approfondi des services du renseignement, et les engagements clés du ministère de la Défense.

Pistes à explorer :

- Autorité du Parlement sur la politique de défense et les décisions de haut niveau.
 - Membres, compétences et soutien spécialisé du Comité de défense.
 - Problèmes de corruption et d'intégrité dans les institutions de défense (par exemple aux niveaux politique, militaire et de la fonction publique).
2. Décrivez les autres prestataires de services de défense dans votre pays, comme la garde nationale, les forces présidentielles, les services de renseignement et les gardes-frontières. Sont-ils soumis à un contrôle et à un examen approfondi par le Parlement ? Comment cela fonctionne-t-il ? De qui relèvent-ils au sein du gouvernement ? Quelle est leur relation avec le ministère de la Défense ?

Pistes à explorer :

- Problèmes de criminalité organisée en rapport avec ces forces.
 - Indépendance (ou non) de ces forces.
 - Contractants militaires privés – relations avec le ministère de la Défense, contrôle et examen approfondi de leurs activités, et audit.
3. Décrivez la politique de défense nationale de votre pays, y compris le rôle qu'ont joué le Parlement et le Comité de défense et de sécurité dans l'élaboration de cette politique. Si une politique de défense ou

une stratégie de sécurité nationale ont été élaborées sous forme de texte, ou s'il existe un document gouvernemental présentant la politique de défense, veuillez y faire référence. Comment la politique de défense a-t-elle été publiée et comment le public en a-t-il pris connaissance ?

Pistes à explorer :

- Lois régissant l'accès aux informations dans le secteur de la défense.
 - Disponibilité des documents clés en matière de politique de défense, et accès du public à ceux-ci.
4. Décrivez les relations existant entre le ministère de la Défense et la société civile, y compris les médias et les organisations non gouvernementales (ONG). Comment sont-ils consultés ou tenus informés des questions spécifiques de défense, et à quelle fréquence ?

Pistes à explorer :

- Opinion de la société civile au sujet de l'intégrité des institutions de défense.
- Opinion des médias au sujet de l'intégrité des institutions de défense.
- Autres opinions générales au sujet des institutions de défense (positives ou négatives).

2. Législation et politique nationales anti-corruption

1. Comment les instruments internationaux anti-corruption sont-ils utilisés pour combattre la corruption dans votre pays ?

Pistes à explorer :

- Conventions et traités internationaux anticorruption (par exemple la Convention des Nations Unies contre la corruption ou la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales).
- Mécanismes de contrôle tels que les évaluations du Groupe d'États contre

Questionnaire d'autoévaluation de l'intégrité

la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe.

- Indices tels que l'indicateur de lutte contre la corruption de l'Institut de la Banque mondiale ou l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International.

2. Quelles sont les principales méthodes et institutions permettant de développer l'intégrité et de lutter contre la corruption dans votre pays ?

Pistes à explorer :

- Politique nationale, stratégie anticorruption, lois, institutions et procédures.
- Bureaux d'éthique et de lutte contre la corruption, unités d'audit, bureaux de conformité, etc.

3. Décrivez brièvement les poursuites menées dans des cas majeurs de corruption dans votre pays ces trois dernières années, ainsi que les sanctions prononcées.

3. Politique anti-corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité

1. Quels sont les domaines présentant le plus de risques de corruption pour le personnel du ministère de la Défense et les forces armées dans votre pays (par exemple, petits pots-de-vin, dépenses, voyages, affectations, etc.) ? Veuillez énumérer les six domaines principaux.

Pistes à explorer :

- Comment déterminez-vous les domaines présentant le plus de risques ?
- Comment ces risques de corruption sont-ils atténués dans les domaines cités ? Décrivez les mesures actuellement mises en œuvre.
- Quelles sont les sanctions applicables au personnel qui s'est rendu coupable d'actes de corruption relevant de ces six domaines principaux ?

2. Décrivez le niveau d'engagement en faveur de mesures de lutte anti-corruption et de développement de l'intégrité au sein du ministère de la Défense, tel que l'ont déclaré le ministre de la Défense et le chef d'état-major de la défense. Comment ces derniers publient-ils leur politique et leurs orientations en interne ?

Pistes à explorer :

- Le ministre de la Défense et le chef d'état-major de la défense parlent-ils publiquement des questions d'intégrité ? Dans l'affirmative, précisez votre réponse.
- Quel est le niveau d'attention porté aux questions d'intégrité et aux risques de corruption au sein du ministère de la Défense et dans les forces armées ?
- Donnez des exemples de mesures prises pour développer l'intégrité et réduire les risques de corruption au sein du ministère de la Défense et dans les forces armées.

3. Décrivez les mesures mises en œuvre au sein du ministère de la Défense et dans les forces armées pour traiter les questions d'intégrité et de corruption, ainsi que toute réforme de grande ampleur entreprise pour s'attaquer à ces problèmes. Énumérez toutes les mesures prises.

4. S'il existe une politique anti-corruption, indiquez qui est responsable de son application.

Pistes à explorer :

- Un service spécifique ou un individu est-il chargé de veiller à la mise en œuvre de cette politique ?
- Quelle est l'efficacité de ce modus operandi ?

5. Existe-t-il des institutions ayant pour but de développer l'intégrité, et de prévenir et combattre la corruption dans le secteur de la défense ? Décrivez les résultats positifs engrangés récemment.

Pistes à explorer :

- Quel est le rôle joué par les conseillers en matière de lutte anti-corruption et d'éthique, les vérificateurs internes et externes, les inspecteurs généraux, les procureurs, etc. ?
- Dans quelle mesure les institutions coopèrent-elles et s'échangent-elles des informations ?
- Quelle est la preuve du niveau de confiance existant dans l'armée par rapport à d'autres institutions gouvernementales ? Par exemple, quel est le niveau d'attention porté aux « militaires » dans le cadre des mesures nationales et internationales, comme le Baromètre mondial de la corruption de Transparency International ?

6. Décrivez les méthodes et les procédures mises en œuvre pour permettre aux responsables (militaires et civils) du secteur de la défense et au personnel des forces armées de notifier des cas avérés de corruption.

Pistes à explorer :

- Les responsables du ministère de la Défense et le personnel des forces armées sont-ils encouragés à notifier des tractations malhonnêtes dont ils ont connaissance ? Le cas échéant, décrivez le processus.
- Existe-t-il des « numéros d'urgence » pour les personnes qui souhaitent notifier des problèmes de pots-de-vin et faire part de leurs préoccupations au sujet de la lutte contre la corruption ?
- Quels sont les mécanismes de protection existant pour les « informateurs » ? Fonctionnent-ils correctement ? Quelle est la portée de leur application ? Ces procédures sont-elles bien connues ?
- Quel est le rôle joué par les médias dans la révélation des cas présumés de corruption ?

4. Personnel – comportement, politique, formation, discipline

Normes de bonne conduite et de comportement en vigueur pour le personnel

1. Décrivez le code de bonne conduite applicable au personnel du ministère de la Défense (militaires, fonctionnaires et employés civils), y compris les domaines couverts par ce code dans lesquels existent des risques de corruption. Veuillez joindre les documents pertinents.

Pistes à explorer :

- Quelles sont les réglementations ayant trait aux pots-de-vin, aux cadeaux et aux réceptions proposés, aux conflits d'intérêt, aux activités postérieures à la cessation de fonctions, etc. ?
 - Comment le code de bonne conduite est-il diffusé ?
 - Les réglementations se fondent-elles sur un code d'éthique ou de valeurs, et si c'est le cas, comment cela se manifeste-t-il ?
 - Des directives existent-elles pour étayer le code de bonne conduite et le placer dans son contexte ?
 - Y a-t-il des différences entre le personnel militaire et civil, ou les mêmes règles s'appliquent-elles aux différentes catégories d'employés ?
 - Le cas échéant, une attention particulière est-elle consacrée aux personnes occupant des postes sensibles, par exemple dans le domaine des acquisitions d'équipements de défense ou de la gestion financière/commerciale ?
2. Précisez comment et par qui sont traitées les violations de ce code de bonne conduite. Décrivez brièvement trois cas qui ont été mis en lumière ces deux dernières années dans votre pays.
3. Décrivez brièvement le processus d'évaluation du personnel, y compris la fréquence des rapports, le processus de

Questionnaire d'autoévaluation de l'intégrité

débriefing/retour d'information, et la manière dont les questions d'intégrité personnelle et d'activité politique sont traitées.

Pistes à explorer :

- Méritocratie en ce qui concerne les engagements/mutations – comment les vacances de poste sont-elles diffusées, y a-t-il des risques de « favoritisme », etc. ?
- Le personnel reçoit-il régulièrement des formations « anti-corruption » ?
- Quelle est la fréquence de rotation du personnel affecté à des postes sensibles ?
- Comment le personnel notifie-t-il des propositions d'activités offertes par des entreprises (y compris des déplacements, des loisirs, des frais, etc.) ?

Rémunérations

4. Décrivez le mécanisme de paiement des salaires et autres rémunérations aux effectifs, en précisant les méthodes de transparence et de vérification utilisées de manière régulière ainsi que les procédures de publication des données examinées.

Pistes à explorer :

- Le nombre de personnels civils et militaires à rémunérer est-il connu avec exactitude ? Ces personnels reçoivent-ils le montant correct de leur salaire en temps voulu ?
- Les barèmes salariaux pour les grades civils et militaires sont-ils publiés dans votre pays ?
- Les pensions des civils et des militaires sont-elles payées correctement et en temps voulu ?
- Les chaînes de commandement sont-elles séparées des chaînes de rémunération ?

Violations de la politique et des réglementations anticorruption

5. Décrivez le processus mis en œuvre pour engager des poursuites en cas d'incident de corruption, et pour sanctionner le

personnel militaire, les civils et les sociétés soumissionnaires.

Pistes à explorer :

- Dans quelle mesure ce processus est-il appliqué ?
 - Quel est le rôle des tribunaux militaires dans le cadre de ce processus, et sont-ils ouverts au public ?
6. Donnez des précisions sur le nombre de poursuites ou d'actions internes menées ces trois dernières années dans votre pays à l'encontre de personnels du secteur de la défense ou des forces armées pour des actes de corruption. Précisez si les jugements ont été rendus publics, et dans l'affirmative, de quelle façon.
 7. Donnez des détails sur le nombre de poursuites menées ces trois dernières années dans votre pays à l'encontre d'entreprises de défense.
 8. Décrivez comment les bureaux nationaux d'audit ou de lutte anti-corruption supervisent les procédures appliquées au sein des institutions de défense dans votre pays.
 9. Si des dispositions nationales en matière de sécurité prévoient que des enquêtes soient menées activement sur des cas de corruption, décrivez les procédures qu'il convient de suivre pour justifier le processus.

5. Établissement des plans et des budgets

Planification des acquisitions

1. Décrivez brièvement le processus de planification des acquisitions de votre pays, y compris la durée des cycles ainsi que les principaux personnels et services qui y sont associés.
2. Décrivez les principaux critères orientant les acquisitions d'équipements de défense dans votre pays (par exemple les besoins opérationnels nationaux, les besoins OTAN,

les mises à niveau technologiques, etc.).

Établissement des budgets

3. Décrivez le processus de présentation du budget de défense au Parlement, y compris les principaux postes de dépenses et les critères sur lesquels ils se basent. Ce budget fait-il l'objet d'un débat au Parlement ? Le budget de défense est-il publié chaque année ?
4. Outre le budget de l'administration centrale, quelles sont les principales sources de revenus de défense, y compris la vente d'équipements, de matériels et d'autres biens excédentaires ?
5. Comment se déroulent les auditions publiques sur le budget du ministère de la Défense dans votre pays ? Les médias parlent-ils régulièrement de ce domaine ?
6. Les dépenses réelles du ministère pour l'année écoulée sont-elles publiées en détail ? Dans l'affirmative, quel est le niveau de détail ? Est-il courant que les dépenses réelles soient supérieures au budget ? Un rapport sur les dépenses est-il établi au cours de l'année et, le cas échéant, à quelle fréquence ?
7. Décrivez le processus d'audit pour les dépenses du ministère de la Défense, y compris le cycle d'audit, la publication des résultats, la supervision par le Parlement ou d'autres organismes. Les projets majeurs font-ils l'objet d'un audit séparé ? Dans la négative, expliquez pourquoi.

Élimination, destruction de biens et crédit-bail

8. Décrivez les processus d'élimination et de destruction de biens et d'acquisition par le leasing, ainsi que les atouts et les points faibles des systèmes.

Pistes à explorer :

- Procédures relatives aux biens, y compris les équipements, les matériels, la ferraille, etc.
- Processus d'évaluation et de gestion des ventes de matériels excédentaires, et mesures prises pour en garantir l'intégrité.

- Les revenus provenant des ventes de matériels sont-ils inscrits chaque année dans la comptabilité du ministère ? Quel est l'organisme qui reçoit ces revenus et à quelles fins peuvent-ils être utilisés ?

6. Opérations

1. Existe-t-il une doctrine militaire traitant des questions de corruption en temps de paix et en période de conflit ?

Pistes à explorer :

- Les commandants à tous les niveaux ont-ils reçu une formation ?
- Y a-t-il des professionnels (tels que des auditeurs militaires) capables de gérer les risques de corruption sur le terrain ? Ont-ils reçu une formation et sont-ils déployés ?

2. Les commandants à tous les niveaux sont-ils conscients des problèmes de corruption qu'ils risquent de rencontrer pendant tout déploiement ?

Pistes à explorer :

- Existe-t-il des directives sur le sujet au niveau stratégique ?
- Sur le terrain, y a-t-il des directives claires pour les troupes (nationales, de coalition et locales) et les autorités locales (y compris la police, les autorités judiciaires et le gouvernement local) sur ce qu'est un comportement acceptable ?
- Existe-t-il des mécanismes de supervision ?
- Des modules de formation sont-ils disponibles ?

3. Comment le risque de corruption est-il atténué dans les procédures de passation de marchés, qu'elles soient accélérées ou de routine (y compris les contrats et les achats locaux), dans un environnement de conflit ?

4. Au sein de l'institution, a-t-on conscience des problèmes de corruption que l'on risque de rencontrer pendant tout déploiement ?

Questionnaire d'autoévaluation de l'intégrité

Pistes à explorer :

- Existe-t-il une doctrine et des directives sur le sujet ?
 - Sur le terrain, y a-t-il des directives claires pour les troupes sur ce qu'est un comportement acceptable ?
 - Existe-t-il des mécanismes de supervision ?
 - Des modules de formation sont-ils disponibles ?
5. Existe-t-il une doctrine militaire sur la manière de gérer les problèmes de corruption, tant au niveau stratégique pour les commandants de mission que sur le terrain ?

Pistes à explorer :

- Les commandants supérieurs ont-ils reçu une formation ? Y a-t-il des professionnels (tels que des auditeurs militaires) capables de gérer les risques de corruption sur le terrain ? Les commandants supérieurs ont-ils reçu une formation ? Les plans d'opérations envisagent-ils leur présence ?
6. Existe-t-il des procédures de passation des marchés accélérées dans un environnement de conflit ? Le cas échéant, ont-elles été examinées à la lumière du risque de corruption ?

7. Passation des marchés

Législation en matière de passation des marchés

1. Citez et décrivez les lois qui traitent spécifiquement des acquisitions d'équipements de défense et de sécurité dans votre pays.
2. Précisez les exceptions (ainsi que les motifs qui les justifient) concernant les biens ou les services dérogeant à la loi générale sur la passation des marchés.

Passation des marchés – Organisation et réforme

3. Indiquez succinctement les personnes responsables de la passation des marchés au sein du ministère de la Défense et des forces armées. Ces passations de marchés sont-elles gérées par un bureau central d'acquisition, ou sont-elles traitées séparément par les différentes forces armées et par chaque ministère ?
4. Décrivez le cycle complet d'acquisition d'équipements de défense, depuis la détermination des besoins à la mise en œuvre du contrat (y compris toutes les différences relatives aux ministères ou départements spécifiques), ainsi que les atouts et les points faibles du système.
5. Décrivez les mécanismes de supervision des processus de passation des marchés, ainsi que leurs atouts et leurs points faibles.

Pistes à explorer :

- Quelles sont les règles relatives à la rotation du personnel affecté à des postes sensibles ?
- Est-il obligatoire de déclarer les biens ou gratifications obtenus en plus du salaire normal connu ?
- Est-il obligatoire de déclarer les conflits d'intérêt ? Cette obligation est-elle applicable au personnel de tous les grades et à tous les niveaux ?
- Le secteur de la passation des marchés est-il soumis à des révisions périodiques ou ponctuelles s'agissant de l'intégrité et de l'éthique ?

Passation des marchés – Commissions d'appel d'offres, spécifications pour les équipements/ services, procédures d'appel d'offres

6. Décrivez la composition, la fonction, les responsabilités et les méthodes de travail des Commissions d'appel d'offres.

Pistes à explorer :

- Portée et exigences de la tenue des dossiers.

- Exigences en matière de qualifications et de formation pour la désignation des membres des commissions d'appel d'offres.
- Réglementations et codes de bonne conduite à l'intention des membres de bureaux d'appel d'offres, ainsi que leurs atouts et leurs points faibles.

7. Décrivez les processus régissant la publication de tous les plans de passation des marchés/d'acquisition (tant classifiés que sans classification) et précisez les mécanismes permettant de déterminer les spécifications des équipements, y compris les processus décisionnels.

Pistes à explorer :

- Dans quelle proportion les achats potentiels d'équipements de défense sont-ils rendus publics ? Précisez le nombre et le montant de ces achats.
- Toutes les soumissions d'offres et les modifications ultérieures font-elles l'objet de rapports écrits détaillés et complets (sur papier ou en format électronique) ?

8. Décrivez le processus de passation des marchés, en soulignant les atouts et les points faibles généraux du système.

Pistes à explorer :

- Analyse et évaluation des offres.
- Attribution des marchés.
- Mécanismes postérieurs à la passation du marché.
- Déclaration d'éventuels conflits d'intérêt avec les personnes participantes.
- Procédures de vérification.
- Lorsque la valeur des marchés est particulièrement élevée, a-t-on recours à un processus renforcé/une liste récapitulative pour garantir l'intégrité de la transaction ? Précisez.
- Quel est le pourcentage de marchés basés sur des acquisitions en-ligne, et quelle est la procédure à suivre pour recourir à cette méthode ?

9. Décrivez les mécanismes utilisés pour effectuer le contrôle de qualité des biens et des services acquis,

et mentionnez les procédures utilisées lorsque les spécifications ne sont pas respectées.

Passation des marchés – Sujets particuliers

10. Décrivez le recours à des « agents » et à des « intermédiaires » au cours du cycle d'acquisition, la manière dont leur intégrité est garantie, ainsi que les atouts et les points faibles de cette approche.

Pistes à explorer :

- Procédures éventuelles de contrôle de sécurité portant sur les agents.
- Politiques éventuelles concernant la conduite appropriée à adopter en cas de recours à des agents.

11. Décrivez le recours à des compensations, le cas échéant, dans le processus de passation des marchés.

Pistes à explorer :

- Comment le besoin de compensations est-il déterminé dans votre pays ?
- Analyse et évaluation de propositions de compensations faites au cours du processus d'appel d'offres.
- Évaluation et contrôle des compensations après la passation du marché.
- Décrivez les mesures particulières éventuellement adoptées pour limiter les risques de corruption dans l'attribution de compensations.

12. Décrivez les processus mis en œuvre pour déterminer quelles acquisitions devraient être « essentielles au niveau opérationnel » et « provenant d'un fournisseur unique », et indiquez le pourcentage de ces acquisitions (en nombre et en valeur) par rapport au cycle conventionnel de passation des marchés.

Pistes à explorer :

- Mécanismes décisionnels.
- Quel est le pourcentage actuel d'équipements de défense provenant d'un fournisseur unique (ou non soumis à un appel d'offres) dans votre pays ?
- Quelles sont les garanties mises en œuvre pour éviter une formulation des besoins telle qu'il n'y ait qu'un seul fournisseur acceptable ?

Questionnaire d'autoévaluation de l'intégrité

- Toute législation restrictive.
- Système interne éventuel de comparaison des soumissionnaires.

5. Décrivez le mécanisme ou les processus qui, dans votre pays, permettent aux sociétés d'émettre des réclamations au sujet de pratiques non réglementaires qu'elles auraient constatées dans le système de passation des marchés. Citez des exemples de réclamations et précisez la suite qui leur a été donnée.

8. Relations avec les entreprises de défense et d'autres fournisseurs

1. Décrivez les mécanismes que les ministères ou les organisations officielles (en particulier les agences d'acquisition) utilisent pour établir des relations avec les sociétés commerciales et, par la suite, pour rémunérer celles-ci, en précisant les atouts et les points faibles des processus.
2. Décrivez les efforts éventuels que le ministère de la Défense envisage de déployer dans ses relations avec les sociétés en vue de les aider à élever les normes d'intégrité et de lutte anti-corruption dans le cadre des acquisitions, ainsi que les résultats de tels efforts.
3. Les soumissionnaires sont-ils obligés d'appliquer un programme d'éthique pour pouvoir répondre à un appel d'offres ? Décrivez les processus et les mécanismes mis en œuvre lorsque les sociétés ne répondent pas aux normes ou ne s'y tiennent pas.

Pistes à explorer :

- Les sociétés nationales et les sociétés étrangères sont-elles traitées différemment eu égard à l'éthique et au respect des principes ?
- Évaluation de la réputation des sociétés.
- Utilisation de procédures telles que l'établissement de listes noires, l'exclusion ou la suspension, et personne chargée de leur mise en œuvre et de leur actualisation.

4. Quel est le processus utilisé pour informer les entreprises des acquisitions prévues dans votre pays ?

Pistes à explorer :

- Cycles de planification et d'achats, et documents utilisés.
- Différences éventuelles de procédures utilisées pour informer les sociétés étrangères par opposition aux sociétés nationales.

DCAF Head Office, Geneva

By Post:

Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)

P.O.Box 1360

CH-1211 Geneva 1

Switzerland

For Visitors:

Rue de Chantepoulet 11

CH-1201 Geneva 1

Switzerland

Tel: +41 (0) 22 741 77 00

Fax: +41 (0) 22 741 77 05

www.dcaf.ch

DCAF Beirut

Gefinor Center - Block C - 6th Floor

Clemenceau Street

Beirut

Lebanon

Tel: +961 (0) 1 738 401

Fax: +961 (0) 1 738 402

مكتب بيروت

مركز جفينور - بلوك ج - الطابق السادس

شارع كليمنصو

بيروت

لبنان

تلفون: +٩٦١ (٠) ١ ٧٣٨ ٤٠١

فاكس: +٩٦١ (٠) ١ ٧٣٨ ٤٠٢

DCAF Ramallah

Al-Maaref Street 34

Ramallah / Al-Bireh

West Bank

Palestine

Tel: +972 (2) 295 6297

Fax: +972 (2) 295 6295

مكتب رام الله

شارع المعارف ٣٤

رام الله / البيرة

الضفة الغربية

فلسطين

تلفون: +٩٧٢ (٢) ٢٩٥ ٦٢٩٧

فاكس: +٩٧٢ (٢) ٢٩٥ ٦٢٩٥

DCAF Tunis

14, Rue Ibn Zohr - 1er étage

Cité Jardins

1082 Tunis

Tunisie

Tel: +216 71 786 755

Fax: +216 71 286 865

مكتب تونس

١٤ نهج ابن زهر

شقة عدد ١ - الطابق الأول

الحدائق ١٠٨٢

تونس

تلفون: +٢١٦ ٧١ ٧٨٦ ٧٥٥

فاكس: +٢١٦ ٧١ ٢٨٦ ٨٦٥